



GUIDE D'APPLICATION
CONCEPT RETAIL INTÉRIEUR DU RÉSEAU PRIMAIRE
TOTEM PRIX

Édition V1.0 OCTOBRE 2023

01 GÉNÉRALITÉS

1.1 TOTEM PRIX

UN CONCENTRÉ D'INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE

PRINCIPE

Le présentoir prix est essentiel pour que le client puisse rapidement prendre connaissance de l'ensemble des informations sur le véhicule présenté (prix, options, accessoires, offres de services associés).

Le présentoir prix comporte plusieurs éléments edités en concession:

> Au recto :

- une fiche USP fournie par le marketing.
- une affichette prix.
- une fiche des caractéristiques d'émission/consommation.

> Au verso :

- une fiche Accessoires fournie par le marketing.
- un emplacement dédié à la PLV en format A4 (des campagnes sur des offres après-vente ou autres services additionnels), mise à disposition par le marketing.

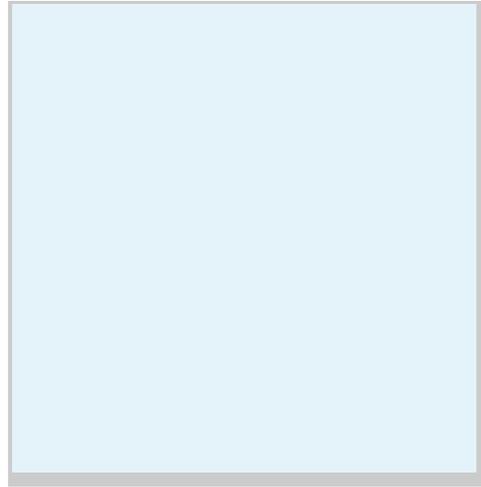
RÈGLES D'IMPLANTATION

La mise à jour des supports contenus dans le Totem prix est assurée par le concessionnaire, pour être toujours raccord avec le véhicule exposé.

Le totem prix est positionné à côté de chaque véhicule, côté conducteur, à 600mm à l'avant du véhicule, permettant l'ouverture de la porte et en préservant la circulation entre la voiture et le totem. il doit également être parallèle au véhicule est incliné à 45° par rapport au mur de fond.



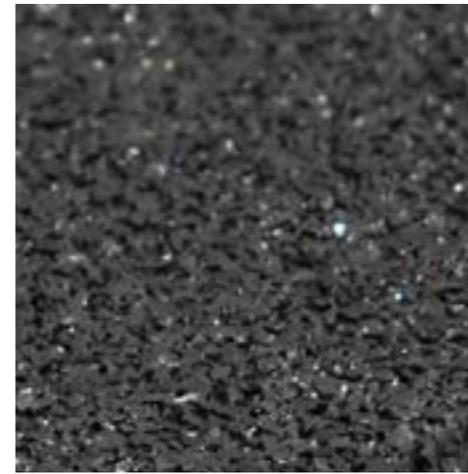
1.2 COULEUR & MATIÈRES



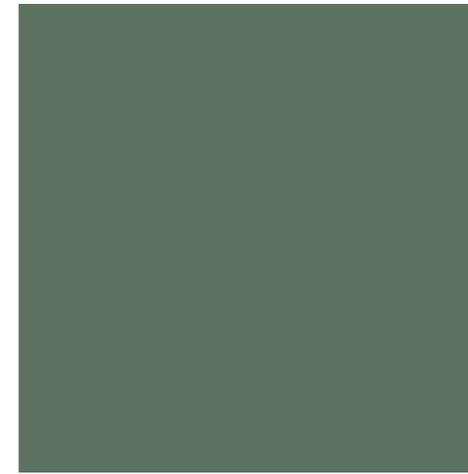
-PMMA cristal extrudé,
épaisseur 12 mm



porte document
- PETG cristal antireflet,
épaisseur 3 mm



support rond
- fournisseur HET
- brique réalisée en caoutchouc
recyclé



Dacia Kaki
- pour les impressions
- RAL DESIGN 140 50 10

02

PRINCIPES TECHNIQUES

2.1 PRESENTATION

CONCEPT GÉNÉRAL

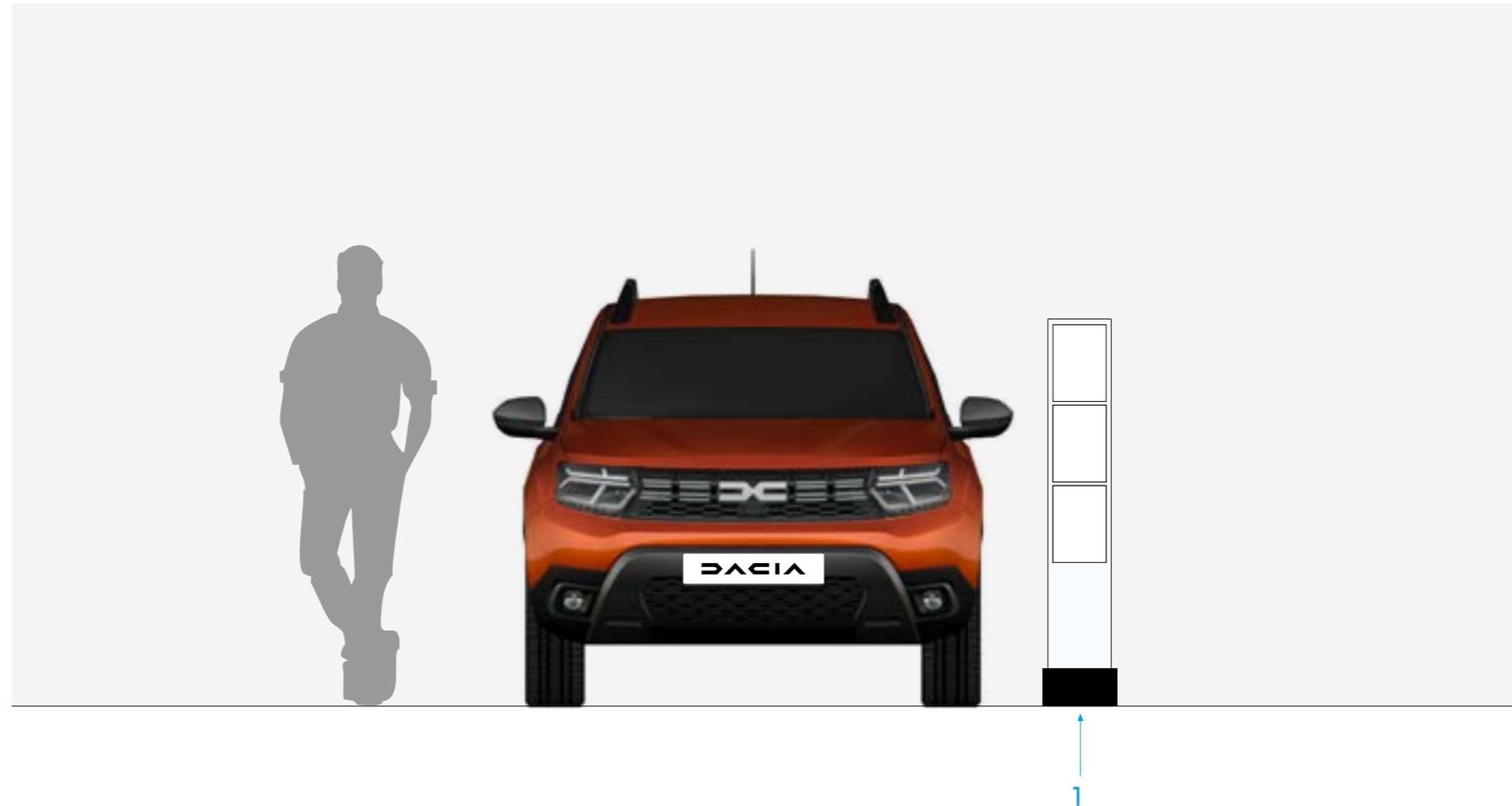
Le totem prix est composé d'un montant en cristal PMMA fixé dans une brique ronde de caoutchouc recyclé. Le poids de cette brique maintient le tout sans possibilité de chute.

La partie supérieure comprend trois visuels au format A4 protégés par un panneau transparent.

Ces visuels sont imprimés par le concessionnaire qui les met régulièrement à jour au fur et à mesure de l'évolution des spécifications du véhicule.

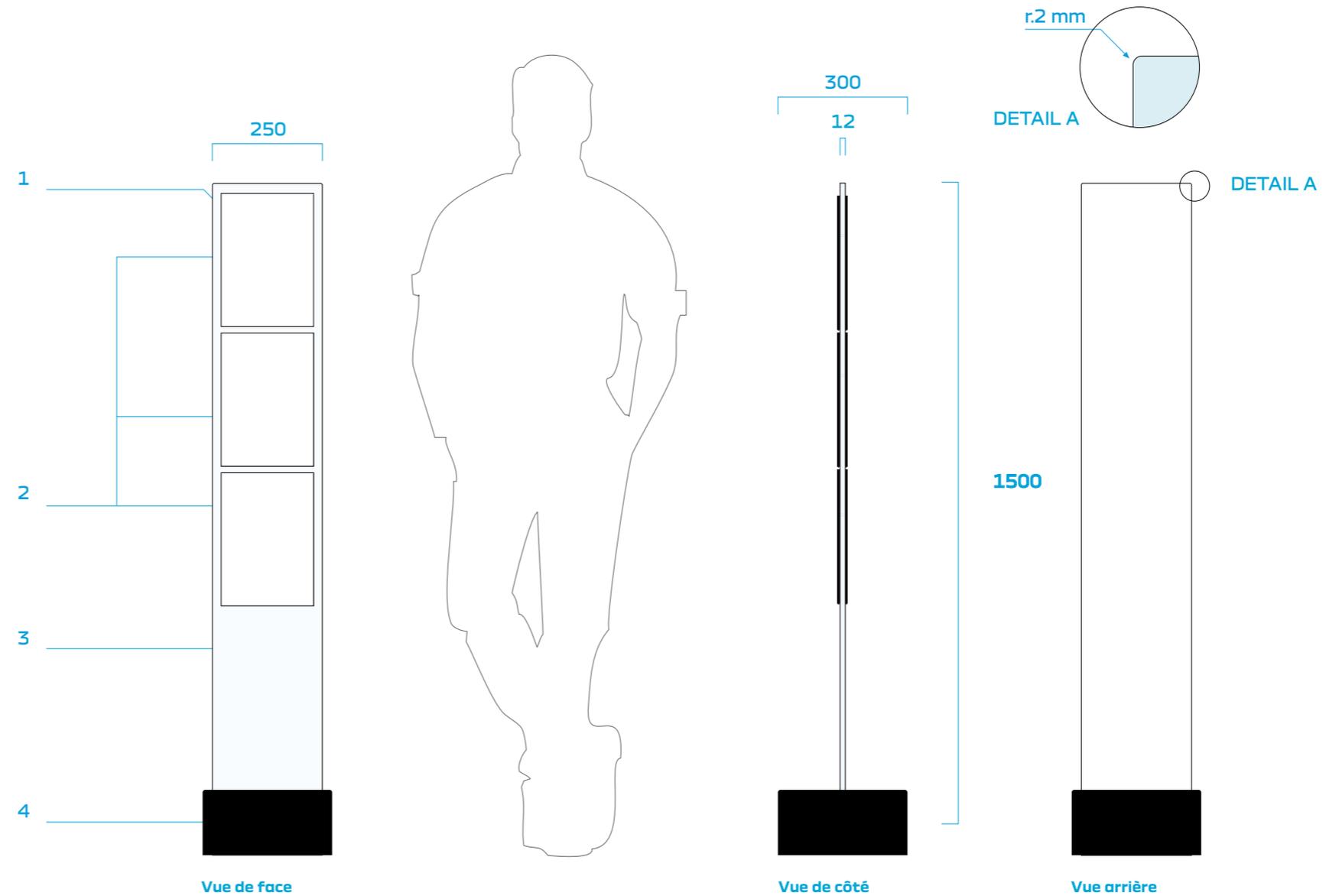
Le module d'affichage des prix est uniquement disponible en version double face.

1 totem prix



2.2 DESCRIPTION GÉNÉRALE

- 1** Porte-documents en PETG cristal antireflet, épaisseur 3 mm, pli horizontal en partie basse. Attaché au dos en deux points.
- 2** Visuel au format A4.
- 3** Façade en PMMA cristal extrudé, épaisseur 12 mm.
- 4** Brique ronde en caoutchouc recyclé



2.3 LA BRIQUE EN CAOUTCHOUC

PRINCIPE

La base ronde en caoutchouc agit comme un poids qui permet de stabiliser le module.

La base est entièrement en caoutchouc ce qui permet une adhérence totale au sol des concessions.

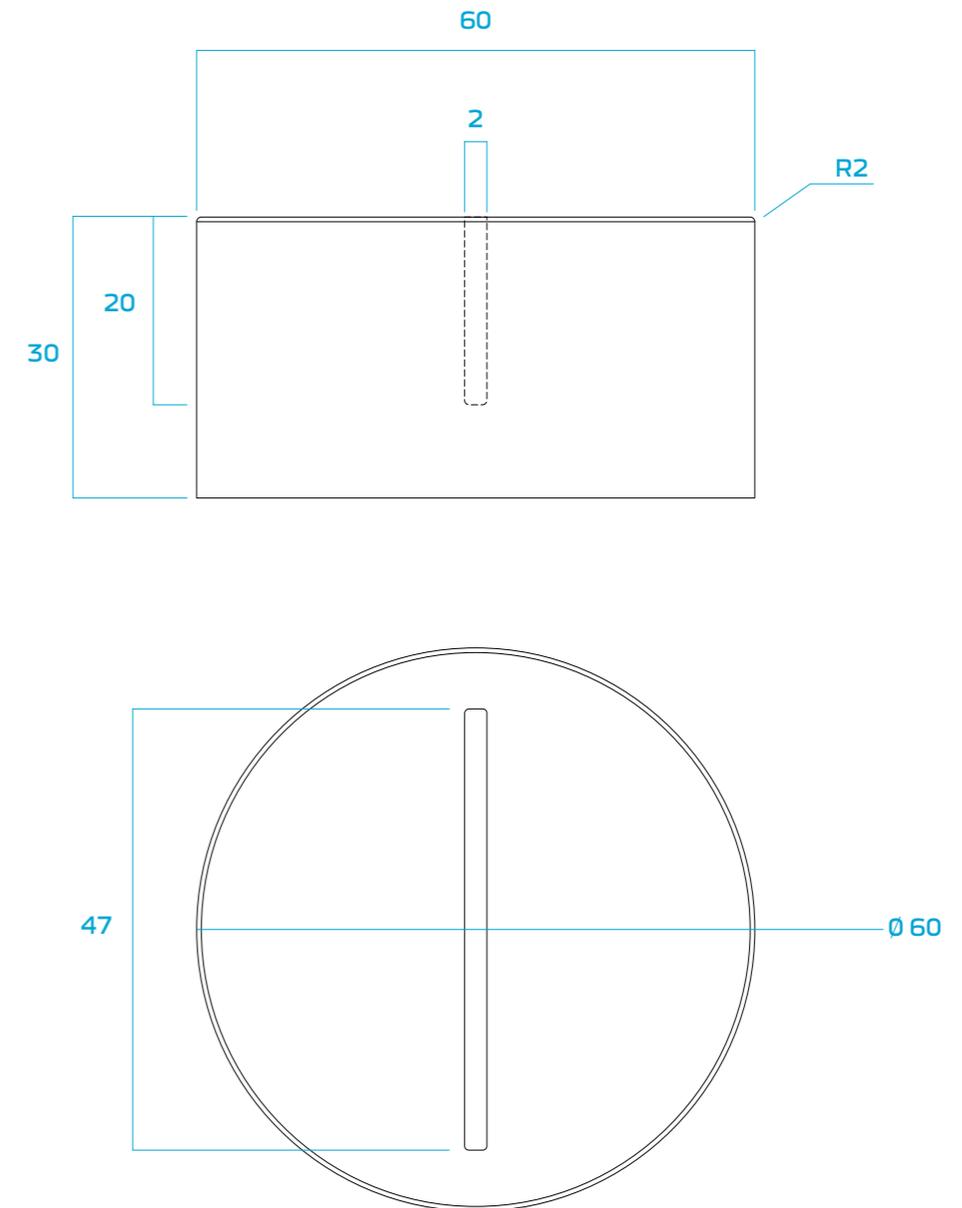
La fente sur le dessus de la brique permet d'accueillir en force la plaque en plexiglass qui rentre parfaitement à l'intérieur.



Brique ronde



Brique ronde + plexiglass
(déjà fournie)



2.4 PORTE DOCUMENT

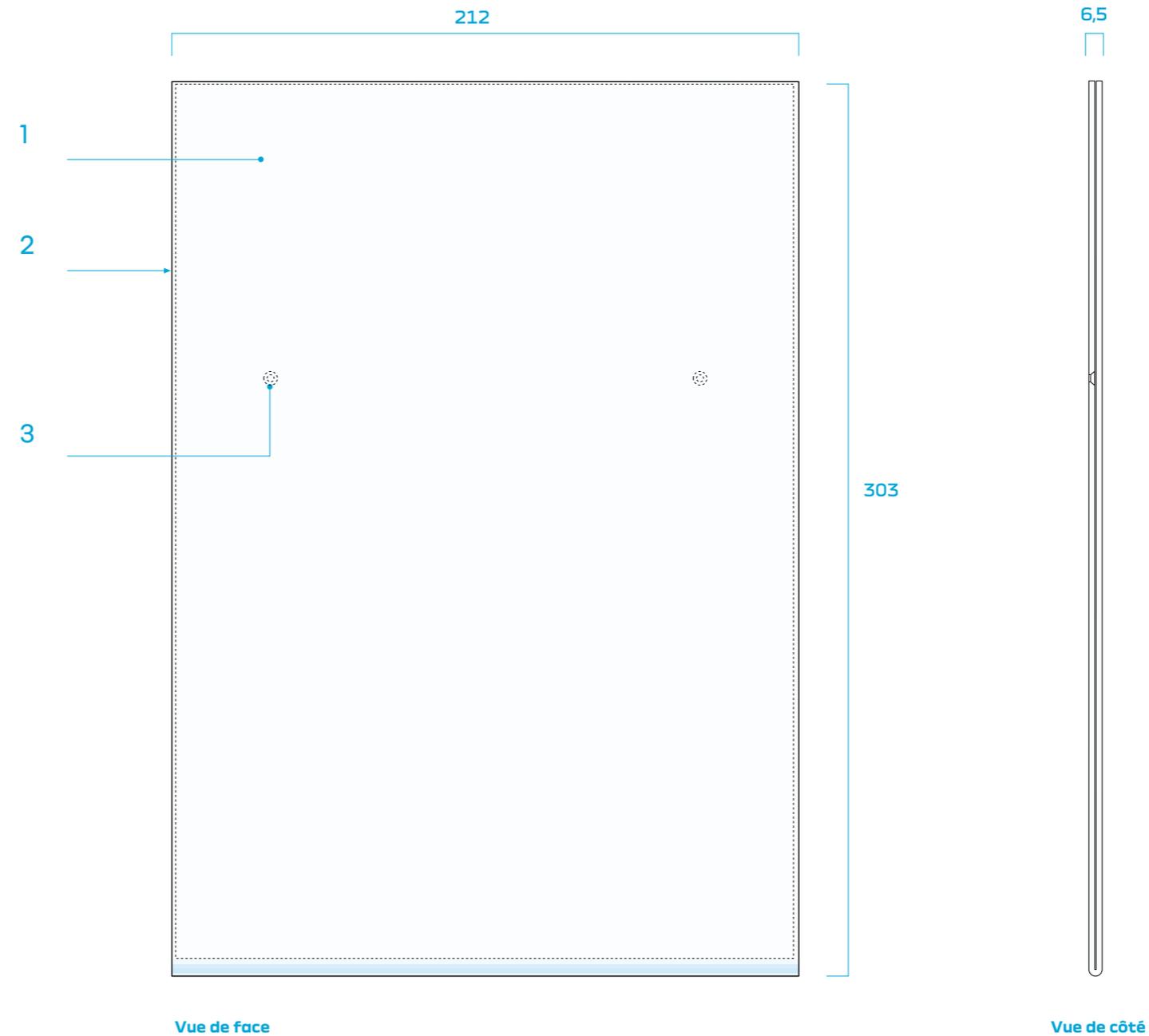
PRINCIPE

Les visuels (papier blanc 90 g) sont placés dans des « porte-documents » maintenus par des vis sur le corps.

Ces porte-documents, en PETG cristal de 3 mm, possèdent un pli horizontal à 180° en bas, permettant un accès par le haut pour changer les visuels.

Le porte-documents est fixé en deux points à l'arrière par des boulons à tête fraisée dans le corps du module d'affichage.

- 1** Face avant du porte document PETG, épaisseur 3 mm, Comprend une languette de manipulation
- 2** Contour factice de la feuille A4
- 3** Trou percé pour la fixation du porte-documents au module d'affichage



2.5 DIMENSIONS

PRINCIPE

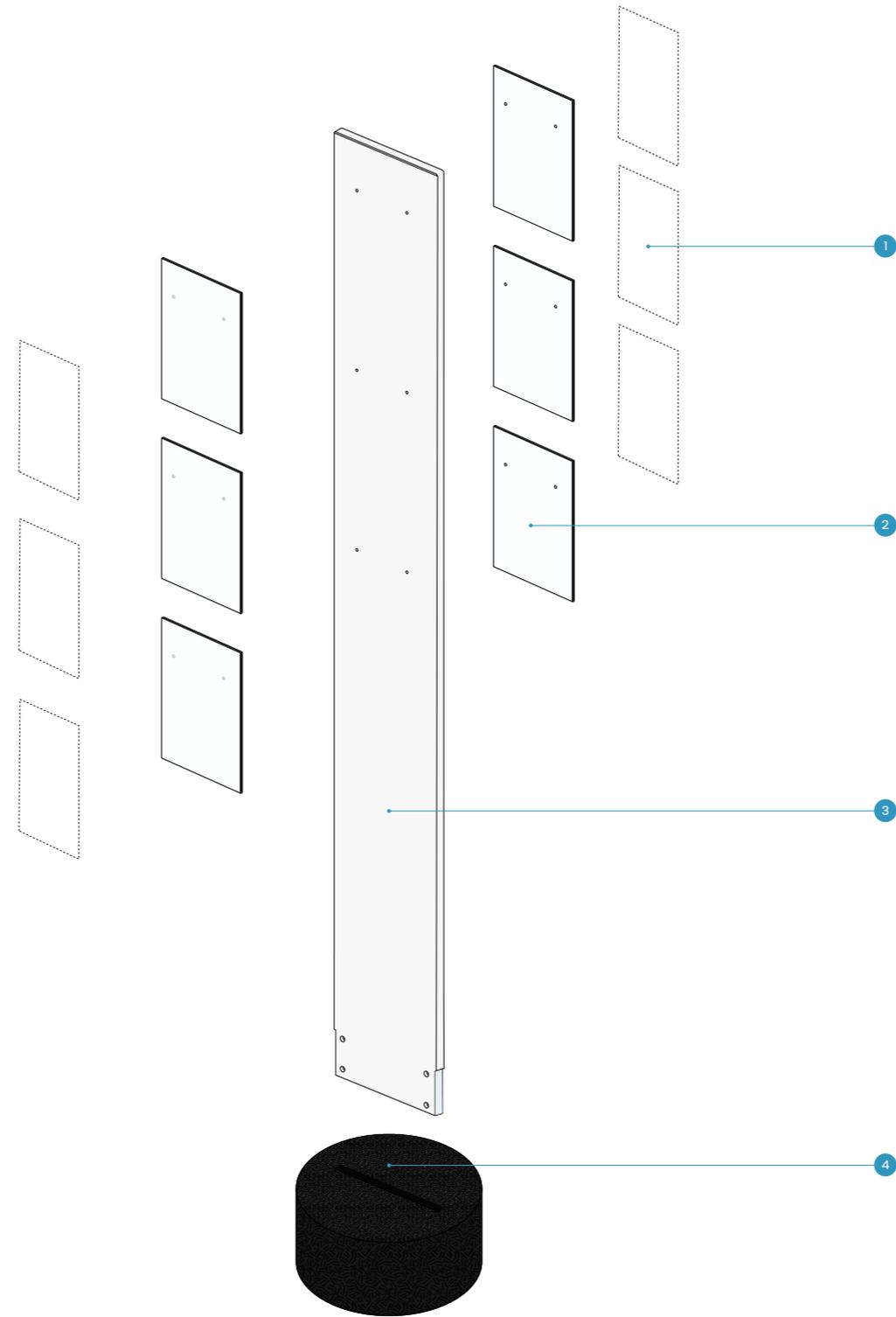
Il y a deux côtés sur le module d'affichage des prix :

- d'un côté il y a trois visuels
- de l'autre côté, deux visuels.

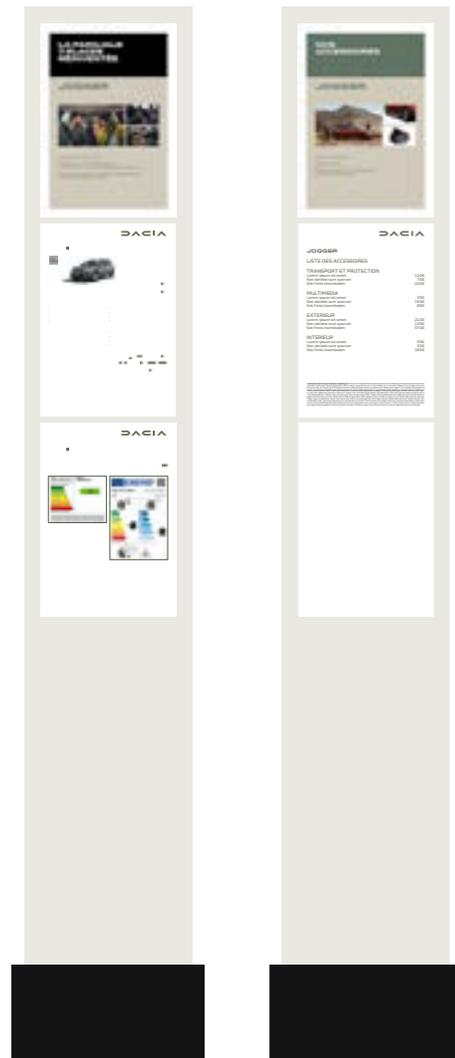


2.6 VUES DÉCOMPOSÉES

- 1 Feuille
- 2 Porte document en PETG
- 3 Corps du totem prix en plexiglass
- 4 Brique ronde en caoutchouc



PRINCIPES TECHNIQUES
2.7 PRIX & USP



Recto

Verso

CONTENU CORPORATE

Affichette USP
 QR Code avec lien vers l'e-brochure produit

CONTENU CONCESSION

- Affichette prix**
- Prix planche modèle
 - Prix de la version exposée
 - Prix des options du véhicule exposé
 - Prix des AXS du véhicule exposé (pose incluse)
 - Offre financière, service inclus

Fiche avec informations sur les pneus et la classe énergétique
 ou
Fiche financement (Mobilize) selon pays



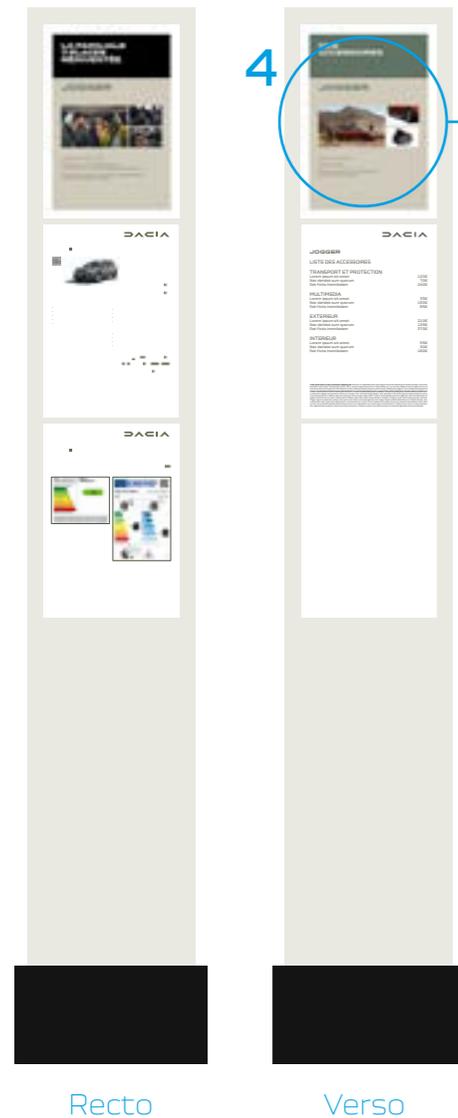
Nouvelle affichette AXS
 QR Code avec lien vers l'e-brochure AXS

Offre saisonnière APV liée au VN

2.8 DETAILS DES CONTENUS DES VISUELS AU FORMAT A4



2.8 DETAILS DES CONTENUS DES VISUELS AU FORMAT A4



A adapter et mettre à disposition du réseau

Nota pour la localisation :

QR code: renvoi vers la e-brochure AXS (de préférence), ou la section AXS du Plan Produit, ou vers le eshop/catalogue AXS (par exemple CAX)

Si des modifications sont nécessaires, attention:

Produits: 3 AXS sélectionnés par le Pays, en fonction de :

- la contribution à la marque et au positionnement du véhicule
- la contribution au business
 - DO: bon équilibre entre AXS extérieurs & intérieurs
 - DON'T: mettre toujours les mêmes AXS sur tous les modèles (par exemple tapis)

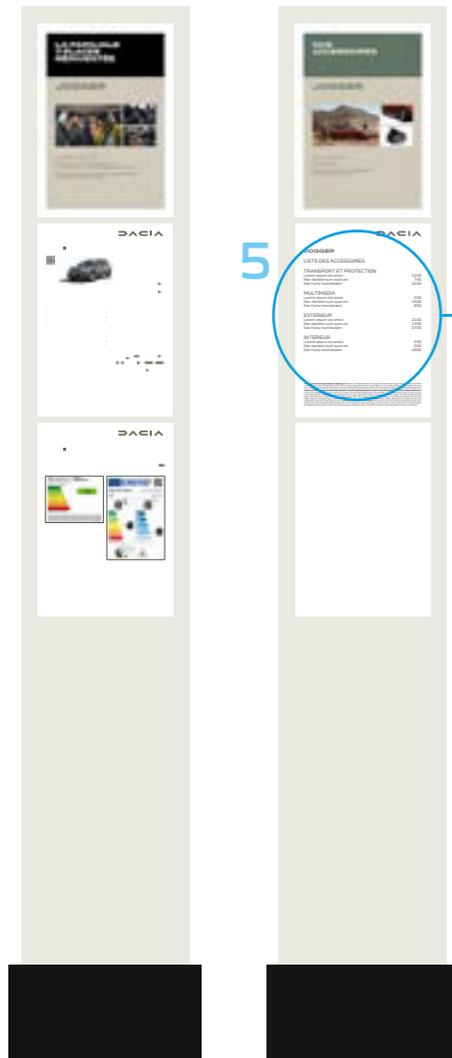
Photos:

1 lifestyle AXS à gauche + 2 focus studio à droite, relatifs aux 3 produits "hero AXS"

Templates disponibles sur ACT-AFS ([lien](#)):

Modèles	N° de campagne
Spring	MI001503
Sandero	MI001379
Duster	MI001498
Jogger	MI001551
Logan	MI001378

2.8 DETAILS DES CONTENUS DES VISUELS AU FORMAT A4



Recto

Verso

5

Merci de choisir, à titre d'exemples, les 3-5 AXS saisonniers ou les plus pertinents AXS que vous voulez mettre en avant sur le modèle donné.

03

EXIGENCES TECHNIQUES

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

1.1 PRÉAMBULE

Dacia attend de tous les acteurs du nouveau concept d'aménagement intérieur des espaces de vente Dacia, qu'ils respectent leurs obligations en termes de résultats conformément aux exigences du Spécifications Techniques. Les règles générales et spécificités énoncées ci-dessous doivent être considérées comme le minimum nécessaire à mettre en œuvre pour atteindre le résultat attendu.

1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le fournisseur devra pouvoir apporter la preuve qu'il a analysé les risques liés aux prestations qu'il doit fournir et que son personnel et ses éventuels sous-traitants ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est requis.

1.3 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les matériaux et méthodes permettant de réduire les dommages à l'environnement seront utilisés dans la mesure du possible (matériaux recyclables, technologies d'économie d'énergie, toxicité des matériaux et produits utilisés, etc.).

Le fournisseur devra pouvoir apporter la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploitation, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents équipements et qu'il respecte les conditions d'exploitation exigées par la législation en vigueur ou par les conditions particulières d'exploitation dans les pays concernés.

Une approche globale comme la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4 QUALITÉ

Le fournisseur devra être en mesure de prouver qu'il travaille conformément aux normes d'assurance qualité ISO 9000, une certification formelle étant particulièrement recommandée à cet égard.

L'enseigne devra joindre à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer Dacia de sa capacité à fournir des produits finis et des pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais fixés. Il demandera à ses sous-traitants d'en faire de même.

Les procédures appliquées doivent permettre de :

- S'assurer que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés ni livrés avant d'avoir été vérifiés et reconnus conformes.
- Des procédures doivent être définies pour identifier les causes de non-conformité, permettant d'apporter des solutions durables pouvant être appliquées plus largement pour résoudre le non-respect et éviter qu'il ne se reproduise.

Ces opérations devront être consignées dans les documents appropriés et être approuvées par Dacia avant d'être généralisées.

- Suivre l'évolution de la qualité des produits et des prestations de montage et de déménagement à l'aide d'indicateurs de contrôle et d'audit (incidents, réclamations, etc.). Ce suivi doit donner lieu à des actions préventives ou correctives ; ils doivent être approuvés par Dacia avant d'être appliqués.

1.5 CONFORMITÉ DES MESSAGES ET DES COULEURS

Les visuels doivent être conformes aux images officielles contenues dans ce document. Toutes les nuances ont une finition satinée à 40 %, sauf indication contraire. Une attention particulière devra être portée au respect du code couleur. Respect des tolérances du L.a.b. est requis.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

2.1.1 NORMES

La base de référence à suivre pour la conception et la fabrication sera, au minimum, celle exigée par les normes Eurocodes.

Les réglementations relatives au dimensionnement des ouvrages en vigueur dans chacun des pays concernés seront respectées en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations suivantes en termes de résultats doivent être respectées :

- Les équipements doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux, ils doivent aussi être soutenus par leur propre poids.
- L'alignement parallèle des éléments séparés doit être respecté.
- Dans des conditions normales de vent (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), le pli admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d ») ne doit pas dépasser $d/100$.

2.1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des ouvrages sont issues des règles de l'Eurocode 1 (EN 1991-1-3) : zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80. Tout ouvrage situé dans une zone géographique défavorable au regard de ce cas de charge fera l'objet d'un dimensionnement particulier afin de répondre aux normes applicables.

2.1.3 RÈGLES DE CONCEPTION

2.1.3.1 STRUCTURES EN ALUMINIUM

Règles de conception des structures en aluminium - édition la plus récente des règles du DTU (actuellement juillet 1976).

Norme applicable pour l'exécution des ouvrages : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.3.2 STRUCTURES EN ACIER

Règles de calcul des structures en acier CM 66 » - édition la plus récente.
Norme applicable pour l'exécution des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.3.3 BLOCS SUPPORT CAOUTCHOUC

Les blocs de support rond sont réalisés par le prestataire HET.
Norme applicable pour l'exécution des éléments à retrouver dans leurs documents officiels.

2.1.3.4 CALCULS DE CONCEPTION DES ÉLÉMENTS EN PLASTIQUE

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 pour les contraintes.

2.1.4 MATÉRIAUX

2.1.4.1 REMARQUES GÉNÉRALES

Les matériaux utilisés seront tous des matériaux de premier choix adaptés à l'usage envisagé et ils seront utilisés conformément aux règles de l'art de la profession et dans le respect des normes et réglementations en vigueur en France et dans les Pays dans lesquels ils sont destinés à être utilisés.

Les matériaux utilisés ne doivent présenter aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. L'équipement doit être facile à nettoyer, à entretenir et à entretenir.

Les matériaux doivent être capables de résister à des conditions climatiques difficiles telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière et le brouillard salin.

Le fonctionnement doit être garanti entre - 20 et + 80°C.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

2.1.4.2 ACIERS

Les aciers seront soit «finis à chaud» selon la NF EN 10210, soit «finis à froid» selon la NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera indiquée sur les plans de fabrication et il va de soi que les propriétés mécaniques des différents types d'aciers doivent être pris en compte pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments doivent être fabriqués dans un endroit couvert et abrité.

Après usinage, soudage, perçage, grugeage... les éléments seront préparés avant traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenailage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud d'un minimum de 80 µm et assurera une protection sans défaut pendant au moins la durée de la garantie décennale. Aucun usinage ne pourra être réalisé une fois que les pièces auront subi un traitement anticorrosion.

Toutes les fixations et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inoxydable 18/10 (NFE 25.033).

2.1.4.3 ALUMINIUM

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces utilisées dans une structure porteuse seront choisies parmi la série « 6000 ». Pour les pièces qui ne sont pas utilisées dans une structure porteuse, la série « 1000 » sera acceptable.

Les alliages doivent être soudables. Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant tout traitement de protection.

Les parties visibles des équipements seront traitées par application de peinture réalisée selon un procédé de type « Qualicoat ».

2.1.4.4 CAOUTCHOUC

Les blocs de support rond sont réalisés par le prestataire HET. Norme applicable & caractéristiques techniques pour l'exécution des éléments à retrouver dans leurs documents officiels.

2.1.4.5 PMMA

Le PMMA doit répondre au minimum aux caractéristiques suivantes :

· Blanc opale (valeurs pour un test de 3mm d'épaisseur)	Pièces plates usinée PMMA «coulé»	Pièces plates non usinée PMMA «extrudé»
· Résistance à la traction	> 75 MPa	> 70 MPa
· Résistance à la flexion	> 130 MPa	> 120 MPa
· Module de flexion	> 3 250 MPa	> 3 000 MPa
· Résistance au choc CHARPY non entaillé	> 12 MPa	> 10 MPa
· Dilatation	< 1 mm / 1 m / 10°C	<1 mm / 1 m / 10°C
· Transmission lumineuse	> 50 %	>33 %

Les panneaux thermoformés seront réalisés en PMMA extrudé blanc, diffuseur de lumière, dans le respect des paramètres de chauffe du fabricant de tôle.

Lorsque les pièces en PMMA mesurent plus de 100 cm de hauteur, elles seront suspendues par le haut par un taquet adhésif en PMMA.

L'épaisseur des tôles sera calculée dans le respect des normes de résistance à la traction énoncées ci-dessus.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

2.1.4.6 POLYCARBONATE

La feuille de polycarbonate doit répondre au moins aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité > 1,2 g/cm³
- Résistance à la traction : 60 Mpa
- Dilatation < 0,7 mm / 1 m / 10°C
- Transmission de la lumière > 90 %

2.1.4.7 MOUSSE EXPANSÉE

Ces caractéristiques suivantes doivent être remplies :

- Matériau 9010 PVC blanc
- Densité > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté Shore D > 75
- Dilatation < 1 mm / 1 m / 10°C

2.1.4.8 PEINTURE

Les pièces peintes doivent avoir un aspect uniforme sur toute leur surface.

Les défauts tels que pores, fissures, grains de poussière, coulures ou vagues de peinture ne seront pas tolérés.

Des échantillons de pièces brutes peintes seront testés et réceptionnés par Dacia après avoir subi les essais suivants effectués par un organisme agréé :

- Couleur basée sur un test LAB avec un colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire incluse (les tolérances dans l'espace colorimétrique CIELAB sont L +/- 1, a +/-1,5, b +/- 1.5).
- Brillance à 40° : basé sur un test selon la norme NF T 30064.
- Brillance à 60° : basé sur un test selon la norme NF T 30064
- Adhérence : résistance au pelage basée sur test de grille.
- Classe 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038
- Solidité des couleurs :
QUV selon NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à Dacia pour contrôle.

2.1.5 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Les ensembles comportant des équipements électriques doivent être conformes aux exigences essentielles de sécurité de l'Union européenne. Dans ce cadre, le fournisseur devra obtenir un certificat (pour chaque type d'équipement) qui devra clairement constater la conformité des ensembles, et donc des composants, avec :

- exigences relatives à la sécurité et à la protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil de tension inférieur)
- exigences relatives à la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque équipement doit porter le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

Les réglementations relatives à la signalisation basse tension en vigueur dans chacun des pays concernés seront respectées en tenant compte des conditions climatiques.

De plus, les exigences suivantes doivent être remplies :

Les équipements électriques doivent être conformes aux normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et à la norme internationale IEC 60364.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

Cela concerne notamment les éléments suivants :

- Installations électriques de catégorie 1 et installations de signalétique lumineuse basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection des enveloppes,
- Câbles basse tension souples et rigides.

De plus, les équipements devront être conformes à la réglementation relative à la suppression des interférences en zone habitée et seront donc livrés avec la suppression des interférences.

2.1.5.1 CLASSEMENT IP

Tous les équipements électriques doivent avoir un indice de protection d'au moins IP 44-D.

2.1.5.2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

Tous les équipements doivent être « classe 1 ».

2.1.5.3 FIXATIONS

Les convertisseurs doivent être placés dans des zones non soumises à de l'eau stagnante. Les câbles et gaines seront fixés aux structures à intervalles de 50 cm.

2.1.5.4 ACHEMINEMENT DES CÂBLES

Tout câble ou gaine traversant une pièce métallique doit être acheminé à travers un presse-étoupe. Boîtes de connexion.

Un boîtier de connexion en plastique étanche IP 44 sera prévu à l'entrée de chaque ensemble. Ce coffret sera équipé d'une broche de connexion 5 entrées pour câblage 4 mm.

Toutes les boîtes de connexion porteront les marquages P1+P2+P3+T+N.

2.1.5.5 LED

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50 000 heures pour une perte de flux lumineux initial de 50 % en fin de période
- Garantie 5 ans pour un fonctionnement 10 heures par jour avec une perte de flux lumineux maximale de 20 %
- Température de fonctionnement des LED : entre - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimum : IP 67
- Les LED utilisées doivent être conformes aux normes internationales suivantes : IEC 62504 TS Ed. 1, CEI 61231, CEI 62560 Ed 1, sécurité des modules LED CEI 62031, CEI 61347-2-13 LED

2.1.5.6 CONVERTISSEURS

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'augmentation de la température et la surcharge
- Protection contre les courts-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimum : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

EXIGENCES TECHNIQUES

2.1.6 FIXATIONS ET QUINCAILLERIE

Toutes les fixations et la quincaillerie utilisées doivent être en acier inoxydable (non magnétisable). Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés à condition que les tiges d'acier soient systématiquement retirées. Pour le soudage, les fils et électrodes doivent être conformes à la norme NF 81.830.

2.1.7 SYSTÈMES D'ANCRAGE ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être entièrement démontables sans qu'il soit nécessaire de retirer un autre élément de l'ensemble. Les plinthes recouvriront les plaques de fixation ou les fixations. Les plaques de fixation doivent être facilement accessibles une fois les socles retirés.

Pour chacun des assemblages nécessitant un bloc de fondation ou une fixation à une structure distincte, l'enseigne devra fournir les éléments nécessaires, ainsi que les conditions à utiliser pour effectuer les calculs de conception de ces éléments (conditions de vent et méthodes de calcul de conception).

2.1.8 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini doit être marqué d'une plaque d'identification métallique sur la structure qui doit comporter au moins les informations suivantes :

- Nom du créateur d'enseignes
- Code produit et lot
- Mois et année de fabrication
- Le Marquage CE s'il est éclairé.

2.1.9 STOCKAGE

Les produits finis doivent être stockés dans un endroit sec et bien ventilé. Les inspecteurs Dacia pourront y avoir accès à tout moment.

EXIGENCES TECHNIQUES

2.2. GARANTIES

Les fournisseurs s'engagent à proposer les conditions de garantie ci-dessous pour leurs produits :

- 2 ans de garantie sur l'installation contre les vices et malfaçons,
- Garantie 5 ans sur le matériel électrique y compris les LED et les convertisseurs,
- Garantie 5 ans sur les éléments adhésifs,
- Garantie 5 ans sur l'impression numérique (traitement anti UV),
- Garantie 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie 5 ans sur les emblèmes chromés,
- Garantie 7 ans sur les tôles et profilés prélaqués par le fabricant d'aluminium,
- Garantie 10 ans sur les structures internes,
- Garantie 10 ans sur les panneaux acryliques PMMA

SYSTEME DOCUMENTAIRE

PLUSIEURS DOCUMENTS RÉPONDENT AUX ENJEUX DU DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU CONCEPT RETAIL INTERIEUR

GUIDES

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

GUIDE D'APPLICATION

Présentations du concept retail, des différents composants ainsi que des règles d'implantation

GUIDE D'INSPIRATION

Une sélection de concessions inspirantes pour créer votre propre projet en fonction de votre format

CDCT GÉNÉRAL

Descriptif technique et fonctionnels des différents supports signalétiques, mobiliers et aménagements. Exclusif pour les fournisseurs homologués par Dacia

CDCT DU MUR DE MARQUE

Descriptif technique spécifique au mur de marque Dacia

CDCT DE L'HABILLAGE DE SÉPARATION

Descriptif technique spécifique pour l'habillage de séparation dans le contexte d'une concession multimarque

Les fichiers sources ainsi que l'ensemble des guides sont téléchargeables sur la Brand Stores Platform <https://brandstores.renault.com>